

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[188_Lettres de Guizot au duc d'Aumale : Juin-décembre 1847](#)[Item](#)[Paris, samedi 14 août 1847, François Guizot à Henri d'Orléans](#)

Paris, samedi 14 août 1847, François Guizot à Henri d'Orléans

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Louis-Philippe 1er \(1773-1850\)](#), [Politique \(Algérie\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1847-08-14

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote2, AN : 163 MI 42 AP 188 Papiers Guizot Bobine Opérateur 31

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Paris, samedi 14 août 1847, François Guizot à Henri d'Orléans, 1847-08-14

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8499>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireOrléans, Henri (duc d' Aumale) (1822-1897)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 02/05/2025 Dernière modification le 27/05/2025

21
M. Guizot à M^{re} le Duc d'Angoulême.

Paris samedi 14 août 1847

Monsieur,
M. Dubâtel est tout à fait d'avis que
M. Vayssé convient mieux que personne, et il
en assure de plus qu'aucun des quatre autres
Préfets auxquels nous avions pensé et accepterait
l'avis du Roi comme au lui demandant
son approbation pour M. Vayssé.

M. Dubâtel adhère du reste pleinement
au projet d'ordonnance qui modifie le régime
administratif.

Je crois nécessaire de donner au
Directeur G^l de l'Algérie 25,000 fr de traitement
fixe, indépendamment de ses frais de tournée,
à 12,000 fr. fixes aux Directeurs des affaires
civiles. On n'aura pas des hommes de mérite à
moins. Et il faut non seulement les avoir, mais
les avoir contents. Je me propose d'insister, sur
ce point, auprès du Ministre de la guerre. V. S. R.

aurait-elle la bonté de m'appuyer ?

Je pars dans deux heures pour le
Val d'Aoste. J'attendrai là le projet d'ordonnance
sur l'organisation municipale que je ne
connais pas encore.

J'ai l'honneur d'être